

Lundi 28 mai 2012



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 40
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M^{me} BLADY

(N° 300) — *Loi constituant en corporation le Jewish Child and Family Service/The Jewish Child and Family Service Incorporation Act*

PÉTITIONS

M. GOERTZEN
M. PEDERSEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(17 h 06 min)

(Assemblée — Logement et Développement communautaire)

(salle 255 — Éducation)

(salle 254 — Santé)

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 4) — *Loi sur les personnes disparues/The Missing Persons Act*
(M. GERRARD — 18 min)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 8) — *Loi modifiant le Code de la route (utilisation de sièges de sécurité pour enfants)/The Highway Traffic Amendment Act (Use of Child Safety Seats)*
(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement (confiscation administrative et modifications diverses)/The Criminal Property Forfeiture Amendment Act (Administrative Forfeiture and Miscellaneous Amendments)*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 12) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (travaux et réparations concernant les véhicules automobiles)/The Consumer Protection Amendment Act (Motor Vehicle Work and Repairs)*
(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N^o 15) — *Loi modifiant la Loi sur les bâtiments fortifiés/The Fortified Buildings Amendment Act*
(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N^o 16) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (amélioration des dispositions d'application)/The Consumer Protection Amendment Act (Improved Enforcement and Administration)*
(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act*

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le *ministre* SWAN

(N° 19) — *Loi sur l'utilisation d'animaux dans le cadre d'activités illégales/The Use of Animals to Shield Unlawful Activities Act*

(M. GOERTZEN)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N° 26) — *Loi sur les garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (matériels d'équipement aéronautiques)/The International Interests in Mobile Equipment Act (Aircraft Equipment)*

(M^{me} TAILLIEU)

Motion de M. le *ministre* RONDEAU

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

(M^{me} TAILLIEU)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la *ministre* SELBY

(N° 2) — *Loi sur la protection de l'accessibilité aux études universitaires (modification de la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire)/The Protecting Affordability for University Students Act (Council on Post-Secondary Education Act Amended)*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 3) — *Loi modifiant le Code de la route (limites de vitesse dans les zones scolaires)/The Highway Traffic Amendment Act (Speed Limits in School Zones)*

M. le *ministre* ASHTON

(N° 5) — *Loi modifiant le Code de la route (service d'autobus interurbain)/The Highway Traffic Amendment Act (Inter-City Bus Service)*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (accroissement de la responsabilité financière et de la participation communautaire)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Improved Fiscal Responsibility and Community Involvement)*

M^{me} la ministre IRVIN-ROSS

(N^o 7) — *Loi sur la revalorisation des collectivités/The Community Renewal Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (utilisation communautaire des écoles)/The Public Schools Amendment Act (Community Use of Schools)*

M. le ministre STRUTHERS

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le ministre CHOMIAK

(N^o 13) — *Loi sur les emplois dans le domaine de l'énergie renouvelable/The Renewable Energy Jobs Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M^{me} la ministre OSWALD

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection des personnes recevant des soins/The Protection for Persons in Care Amendment Act*

M. le ministre STRUTHERS

(N^o 18) — *Loi sur la responsabilisation en matière de tarifs de services publics abordables/The Affordable Utility Rate Accountability Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (zone intermodale)/The Planning Amendment Act (Inland Port Area)*

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 21) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (code de conduite à l'intention des commissaires d'écoles)/The Public Schools Amendment Act (Code of Conduct for School Trustees)*

M. le ministre SWAN

(N^o 22) — *Loi modifiant le Code de la route (extension du programme de verrouillage du système de démarrage)/The Highway Traffic Amendment Act (Extension of Ignition-Interlock Program)*

M. le ministre LEMIEUX

(N^o 23) — *Loi modifiant certaines lois d'administration locale/The Local Government Statutes Amendment Act*

M. le *ministre* CHOMIAK

(N° 24) — *Loi sur les économies d'énergie/The Energy Savings Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 25) — *Loi sur les eaux souterraines et les puits et modifications connexes/The Groundwater and Water Well and Related Amendments Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 27) — *Loi modifiant la Loi sur les assurances/The Insurance Amendment Act*

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement des lieux contaminés/The Contaminated Sites Remediation Amendment Act*

M^{me} la *ministre* OSWALD

(N° 30) — *Loi modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Regulated Health Professions Amendment and Personal Health Information Amendment Act*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 31) — *Loi sur les centres de services bilingues/The Bilingual Service Centres Act*
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 32) — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs des autorités chargées de la circulation à l'égard des bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment Act (Powers of Traffic Authorities over Cycling Traffic)*

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 33) — *Loi sur le financement des élections et Loi modifiant la Loi électorale/The Election Financing Act and Elections Amendment Act*

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 34) — *Loi sur la transparence et la responsabilité en matière de partenariats public-privé/The Public-Private Partnerships Transparency and Accountability Act*

M^{me} la ministre HOWARD

(N^o 35) — *Loi modifiant la Loi sur les jours fériés dans le commerce de détail/The Retail Businesses Holiday Closing Amendment Act*

M. le ministre SWAN

(N^o 36) — *Loi modifiant le Code des droits de la personne/The Human Rights Code Amendment Act*

M. le ministre RONDEAU

(N^o 37) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les poursuites sommaires (casques de bicyclettes)/The Highway Traffic Amendment and Summary Convictions Amendment Act (Bicycle Helmets)*

MOTIONS PRÉVUES POUR LES JOURNÉES DE L'OPPOSITION

M^{me} TAILLIEU

Que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à confirmer que le premier ministre et les ministres du cabinet ne sont pas au-dessus de la loi, qu'ils doivent être tenus responsables lorsqu'ils enfreignent la loi et qu'ils sont passibles des mêmes peines que tous les Manitobains.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M^{me} TAILLIEU — Équité en matière de traitement des demandes d'accès à l'information

9. Attendu :

que les Manitobains ont un droit d'accès aux documents qui sont en la possession des organismes publics en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;

que le piètre bilan du gouvernement provincial en matière de respect des délais a créé des obstacles quant à l'accès aux renseignements;

que lorsqu'il ne veut pas partager des renseignements, le gouvernement provincial invoque des frais de demande déraisonnables;

qu'en avril 2012, le *Winnipeg Free Press* a demandé l'accès à des documents du gouvernement provincial et l'estimation des frais d'accès s'élevait à 1 881 669 \$;

que le gouvernement provincial a déclaré qu'il faudrait que son personnel consacre approximativement 63 000 heures de travail afin de produire les renseignements demandés;

que lorsqu'il a fait face à de la publicité négative, le gouvernement provincial a décidé de renoncer aux frais d'environ 1,9 million de dollars liés à cette demande;

que les Manitobains s'inquiètent du comportement du gouvernement provincial relativement à la production de renseignements en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;

que les Manitobains ont le droit d'exiger la transparence et l'imputabilité de la part de leur gouvernement provincial,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à améliorer le délai de réponse et la pertinence des documents préparés lors de l'exécution des demandes de renseignements en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à adopter des pratiques conséquentes et justes et à produire gratuitement tous les documents demandés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 14 heures, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
 - Chapitre 4 : « Food Safety: Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives and Department of Health »

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le mardi 19 juin 2012, à 18 h 30, dans la salle 255 du palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner le rapport qui suit et dont il a été saisi :

- rapport du vérificateur général intitulé « Annual Report to the Legislature » et daté de janvier 2012
 - Chapitre 6 : « Special Needs Education: Department of Education »